



TOUT SAVOIR SUR LE PREMIER DON MAJEUR EN CULTURE

Le soutien financier des donateur·ice·s est essentiel pour assurer la pérennité des arts.

Un premier don majeur en culture est un don en argent, compris entre 5 000 \$ et 25 000 \$, qui donne droit à des avantages fiscaux exceptionnels : en plus du crédit d'impôt habituel pour dons de bienfaisance, un crédit additionnel de 25 % est accordé, ce qui permet de récupérer jusqu'à 75 % du montant donné.

En choisissant d'effectuer ce premier don majeur au Festival international de la littérature (FIL), vous posez un geste de générosité qui se transforme en un engagement concret pour la promotion de la littérature, du livre et de la lecture, et en une contribution directe à la vitalité des arts littéraires.

POURQUOI SOUTENIR LE FIL ?

Soutenir le FIL, c'est tout d'abord adhérer à sa mission de promotion de la littérature, du livre et de la lecture auprès de tous les publics. Mais c'est aussi :

- Assurer le développement et la pérennité d'un événement littéraire majeur, reconnu comme une référence en matière de création et de diffusion des arts littéraires ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des écrivain·e·s et des artistes, en leur offrant un lieu propice à la création et/ou à la circulation d'œuvres originales et inédites ;
- Permettre la promotion et la valorisation de la langue française par le biais d'activités littéraires destinées au grand public, aux jeunes, aux aîné·e·s et aux nouveaux arrivants, tout en misant sur des valeurs d'inclusion et d'accessibilité ;
- Accroître le rayonnement de la littérature québécoise grâce à l'organisation de tournées sur l'ensemble du territoire et à l'étranger.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU PREMIER DON MAJEUR EN CULTURE ?

- Votre don est situé entre 5 000 \$ et 25 000 \$;
- Il est effectué à votre nom personnel (et non d'une entreprise ou d'une fiducie) ;
- Il est envoyé à un organisme de bienfaisance enregistré qui œuvre au Québec dans le domaine des arts ou de la culture, un organisme culturel, tel que le FIL, ou de communication enregistrée ou une institution muséale enregistrée ;
- Il s'agit de votre premier don majeur en culture. Le terme « premier don », indique que le crédit additionnel de 25 % s'applique à un seul don important en culture effectué par un particulier après le 3 juillet 2013.

QUELS SONT LES AVANTAGES FISCAUX ?

En plus du crédit d'impôt régulier (45 % à 53 %), un crédit additionnel de 25 % est accordé. Vous pourriez ainsi obtenir un crédit total de 70 % à 75 % du montant donné, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

Voici les tableaux détaillés selon trois scénarios de revenu imposable :

Les montants sont calculés selon les taux en vigueur au Québec au 23 août 2024.

SCÉNARIO 1 : revenu imposable < 126 000 \$

MONTANT DU DON	Crédit habituel	Crédit additionnel	Crédit total	COÛT NET
5 000 \$	2 379 \$	1 250 \$	3 629 \$	1 371 \$
10 000 \$	4 790 \$	2 500 \$	7 290 \$	2 710 \$
15 000 \$	7 201 \$	3 750 \$	10 951 \$	4 049 \$
20 000 \$	9 612 \$	5 000 \$	14 612 \$	5 388 \$
25 000 \$	12 022 \$	6 250 \$	18 272 \$	6 728 \$

SCÉNARIO 2 : revenu imposable entre 126 000 \$ et 246 752 \$

MONTANT DU DON	Crédit habituel	Crédit additionnel	Crédit total	COÛT NET
5 000 \$	2 463 \$	1 250 \$	3 713 \$	1 287 \$
10 000 \$	4 962 \$	2 500 \$	7 462 \$	2 538 \$
15 000 \$	7 460 \$	3 750 \$	11 210 \$	3 790 \$
20 000 \$	9 958 \$	5 000 \$	14 958 \$	5 042 \$
25 000 \$	12 456 \$	6 250 \$	18 706 \$	6 294 \$

SCÉNARIO 3 : revenu imposable > 246 752 \$

MONTANT DU DON	Crédit habituel	Crédit additionnel	Crédit total	COÛT NET
5 000 \$	2 624 \$	1 250 \$	3 874 \$	1 126 \$
10 000 \$	5 289 \$	2 500 \$	7 789 \$	2 211 \$
15 000 \$	7 954 \$	3 750 \$	11 704 \$	3 296 \$
20 000 \$	10 619 \$	5 000 \$	15 619 \$	4 381 \$
25 000 \$	13 285 \$	6 250 \$	19 535 \$	5 465 \$

Prêt-e à faire un don majeur au FIL ?

Effectuez-le dès maintenant !

Tout don majeur doit être fait par chèque.
Le chèque doit être libellé au nom de :
Festival international de la littérature (FIL)

Veuillez nous préciser vos nom et adresse
pour l'émission du reçu officiel.

Adressez le tout à :
Festival international de la littérature (FIL)
5445, avenue de Gaspé, bureau 525
Montréal (QC) H2T 3B2

Vous pouvez aussi contacter notre équipe pour en savoir plus
sur les modalités et les avantages fiscaux.

Le FIL vous remercie de votre généreux soutien !

Ensemble, faisons vivre les arts littéraires !

Michelle Corbeil

Codirectrice générale et directrice artistique
michelle-corbeil@festival-fil.qc.ca

Jérémie Niel

Codirecteur général
jeremie-niel@festival-fil.qc.ca

Le Festival international de la littérature (FIL)
est un organisme de bienfaisance enregistré,
no 85159 1974 RR001.